

Paris, le 3 novembre 2011

À
Mesdames et Messieurs
les Professeurs

S/c
Mesdames et Messieurs
les Directeurs et
Chefs d'établissement

Service pédagogique

Chers Collègues,

L'opération « Paroles de presse » organisée par l'AEFE et la MLF en partenariat avec le CLEMI, TV5MONDE, le musée du Quai Branly et les dix-huit académies partenaires de notre réseau nous propose, pour sa quatrième édition, de faire le portrait journalistique d'un artiste ou d'une personne œuvrant au rayonnement culturel du pays d'accueil.

Les programmes d'enseignement du premier et du second degré ont intégré l'éducation aux médias dans leurs objectifs et les perspectives de travail en lien avec les connaissances et les compétences de l'école au lycée sont nombreuses. Outre le développement du jugement et de l'esprit critique et citoyen, les projets pédagogiques autour de la proposition de « Paroles de presse » peuvent s'inscrire aisément dans des activités d'écriture et de maîtrise de la langue et de l'image, comme celles intéressant la culture humaniste et l'histoire des arts.

Le **cycle 3** prévoit une grande diversité de situations d'apprentissage de l'écrit avec les médias, développe une réflexion sur le rôle de l'information et ses supports, sensibilise les élèves aux arts et à leur diffusion. Au **collège**, l'enseignement du français doit faire découvrir et étudier les formes de langage de la littérature, de l'information, de la publicité, de la vie politique et sociale, privilégier les relations entre les arts. Au **lycée**, l'enseignement d'exploration « Littérature et société » propose des domaines qui sont en adéquation avec la quatrième édition de « Paroles de presse ». En rupture avec l'enseignement traditionnel en classe de seconde, il engage les élèves à réaliser des productions et développer leur créativité. Les classes de 2^{de} et de 1^{re}, l'accompagnement personnalisé peuvent également donner lieu à un travail d'approfondissement ou de soutien pour apprendre à déployer une écriture narrative ou argumentative, appréhender les représentations culturelles des pays d'accueil.

Les productions attendues pour les trois catégories « école – cycle 3 », « collège », « lycée » se composent d'un article, de deux illustrations et d'un encart de présentation avec une photo. Une catégorie « vidéo-portrait » du concours est également proposée. Le règlement et les modalités de participation à ce concours inscrit dans le programme des actions éducatives labellisées par le ministère de l'Éducation nationale sont consultables sur le site de l'AEFE.

Je vous remercie, chers Collègues, de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce concours qui permet une pratique réelle des techniques écrites ou visuelles du journalisme, et vous prie de recevoir l'expression de ma considération.



Frédéric Raimbault
IA IPR Français-Lettres